

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Ces programmes ne font rien aujourd'hui pour ces 12 000 jeunes chômeurs.

[Français]

Le ministre nous dit que ces politiques, ces programmes vont régler la situation. C'est faux, absolument faux, et il le sait. Pourquoi y a-t-il tant de chômage au Manitoba? Vingt-cinq pour cent des chômeurs sont des jeunes. Pourquoi y a-t-il tant de pauvreté au Manitoba, le plus haut taux de pauvreté parmi les jeunes au Canada? Pourquoi y a-t-il tant de gens qui vont se nourrir aux banques alimentaires au Manitoba? On me dit que le nombre va dépasser 100 000 cette année. Qu'est-ce que le gouvernement va faire, dès maintenant, pour remettre ces gens au travail?

[Traduction]

L'hon. John McDerimid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Monsieur le Président, je suis surpris de voir que le député minimise la valeur de la formation et du recyclage. Il y a quelques minutes à peine, sa collègue de Hamilton-Est déclarait que c'est justement ce qu'il fallait aux jeunes.

M. Duhamel: Oui, et je voudrais bien que vous agissiez.

M. McDerimid: Les gens des banquettes libérales ne peuvent pas avoir le beurre et l'argent du beurre, même s'ils essaient d'avoir les deux.

À notre avis, la formation et le recyclage constituent l'élément essentiel qui permettra aux jeunes d'acquérir des connaissances, de retourner sur le marché du travail et d'occuper des postes intéressants dans la haute technologie. Nous y accordons beaucoup d'efforts et c'est profitable, puisque le taux d'emploi augmente mensuellement depuis les 11 derniers mois et nous prévoyons qu'il continuera de le faire.

* * *

[Français]

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. L'Accord de libre-échange nord-américain prévoit des mesures de protection de l'environnement inégales dans tout autre traité commercial en vigueur. L'ALÉNA protège notre droit d'établir et d'appliquer nos propres normes environnementales strictes.

Questions orales

Est-ce que le ministre peut nous dire sa position dans cet accord parallèle sur l'environnement avec les Mexicains et les Américains et pourquoi ne procède-t-il pas à des amendements à cet accord de libre-échange entre le Canada, le Mexique et les États-Unis?

• (1450)

L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le ministre de l'Environnement, que j'ai le privilège de diriger, a participé directement aux discussions de l'Accord de libre-échange nord-américain. De fait, l'accord qui a été produit, à la suite des négociations entre les parties, est probablement l'accord de libre-échange le plus vert que nous connaissions actuellement. On y trouve un engagement de la part des pays envers le développement durable, ce qui est un précédent, surtout à la suite du Sommet de la Terre à Rio, et on y trouve aussi un engagement de la part de chacun des pays de pouvoir mettre de l'avant des normes qu'ils jugent à propos, tout comme un engagement de ne pas diluer les normes, les lois ou les règlements dans le but d'attirer de l'investissement.

Mais ce qu'il y a de plus significatif encore, c'est le fait qu'à l'intérieur de cet accord ou, devrais-je dire, en parallèle, il y a aussi l'engagement de créer une commission nord-américaine sur l'environnement. Les pays discutent actuellement du mandat de cette commission éventuelle et j'espère que nous pourrions effectivement y compléter l'accord de libre-échange comme tel pour faire en sorte que, sur le plan environnemental, nous puissions avoir une approche continentale.

* * *

[Traduction]

L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au ministre de l'Environnement.

Le ministre sait qu'un examen des évaluations environnementales a été réalisé relativement à l'agrandissement de l'aéroport Lester B. Pearson, à Toronto. Or, le ministre sait aussi que le ministre des Transports n'a absolument pas tenu compte de cette étude pour les travaux d'agrandissement de cet aéroport.

Est-ce que le ministre va ordonner que l'on respecte le processus d'examen des évaluations environnementales, et que l'on tienne vraiment compte des résultats de l'étude dans les travaux d'agrandissement entrepris par le gouvernement?

L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je ne suis pas d'accord avec le député quand il parle du respect des recommandations.